

(1)

(N° 187.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 17 MAI 1895.

Budget des non-valeurs et des remboursements pour l'exercice 1896 (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE (2), PAR M. LEFEBVRE.

MESSIEURS,

Le budget des non-valeurs et des remboursements pour l'exercice 1895 s'élevait à 1,545,000 francs.

Le projet de budget pour 1896 s'élève à 1,687,000 francs.

La différence en plus est de 142,000 francs, ainsi que le constate une note préliminaire annexée au projet qui nous est soumis; cette différence provient des augmentations proposées aux articles 7, 8 et 10.

La moyenne des dépenses des cinq dernières années, en ce qui concerne ces articles, correspond aux augmentations demandées.

Les sections ont adopté le projet de budget sans observations et votre section centrale, à l'unanimité des membres présents, vous en propose également l'adoption.

Le Rapporteur,

ALBERT LEFEBVRE.

Le Président,

P. TACK.

(1) Budget, n° 125, XII.

(2) La section centrale, présidée par M. TACK, était composée de MM. LEFEBVRE, FRIS, D'URSEL, VAN CAUWENBERGH, ANCIEN et HOYOIS.